

PROJET PARC DES MOULINS

Mon nom est Lucien Trépanier, je suis un citoyen de la municipalité de Kinnear's Mills, je suis retraité depuis l'année 2001. J'ai occupé pendant 33 années (1968-2001) le poste de secrétaire-trésorier (directeur général) de la municipalité de Kinnear's Mills. Je continue à m'intéresser grandement aux activités ainsi qu'à tous les projets que le conseil municipal entreprend dans le dessein d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et de rendre ainsi plus agréable le fait de vivre dans une des plus belles municipalités de la MRC des Appalaches, c'est pourquoi j'appuie fortement le projet du Parc des Moulins dans les municipalités de Thetford Mines, Kinnear's Mills et St-Jean-de-Brébeuf.

J'aimerais tout d'abord souligner que la municipalité de Kinnear's Mills occupe un territoire de 93.18 kilomètres carrés, et que l'on y retrouve seulement environ 350 résidents permanents. Cela démontre qu'une grande partie du territoire est inhabitée et plus précisément les rangs 1 et 2, lesquels sont situés dans la partie ouest de la municipalité, soit le secteur où la plupart des éoliennes que l'on retrouvera dans la municipalité de Kinnear's Mills seront érigées.

Il faut se rappeler que les rangs 1 et 2 ont jadis été habités et qu'on y retrouvait plusieurs fermes. Malheureusement, dû aux mauvais états des routes et au manque de services, telle : électricité, téléphone, transport scolaire etc, ces fermes ont toutes été abandonnées au cours des années 50. Ce territoire de la municipalité est aujourd'hui un territoire presque totalement agro-forestier, les chemins du 1^{er} et du 2^e rang sont devenus presque impraticables et certaines sections ont complètement été abandonnées et même barrées à toute circulation pour véhicules-automobiles. Aujourd'hui, la presque totalité des citoyens de Kinnear's Mills réside dans le village ou en bordure de la route provinciale 269, soit dans la partie située plus à l'est de la municipalité.

Ceci explique que la construction d'éoliennes aux endroits prévus ne causera aucune contrainte aux

résidents de la municipalité à l'exception de leur visibilité pour quelques résidents. L'on sait que certains citoyens s'opposent au projet du Parc des Moulins, c'est un fait connu que la principale raison de leur objection est qu'ils n'aiment le « look » que cela produira, mais il s'agit là seulement d'une question de goût ou d'esthétique.

Il est tout à fait normal que toute nouvelle construction, que ce soit des routes, des voies ferrées, des édifices ou toutes autres constructions d'envergure, a toujours eu et aura toujours pour effet de modifier quelque peu le paysage des alentours. Nous vivons dans un monde moderne où l'on désire tous vivre avec le plus de confort et de sécurité possible. Mais nous devons pour cela progresser, ne pas avoir peur d'aller de l'avant et surtout ne pas se laisser intimider par les propos de quelques personnes dont le seul objectif dans la vie semble être l'admiration de la nature.

Après en avoir discuté avec plusieurs citoyens de la municipalité, la très grande majorité de ceux-ci appuie le projet du Parc des Moulins. Il m'apparaît, suite à ces discussions que le pourcentage des personnes en faveur serait d'environ 90%, ce qui est tout à fait contraire à ce qu'on laisse entendre sur certains médias d'informations que la population de Kinnear's Mills serait majoritairement contre le projet, ce qui est difficile à croire lorsque l'on sait que les citoyens des deux autres municipalités qui en font partie, soit Thetford Mines et St-Jean-de-Brébeuf., sont presque unanimes à l'appuyer.

Je termine donc en disant que j'appuie fortement le projet du Parc des Moulins et souhaite que l'autorisation de procéder à sa construction se réalise et ce pour le bien-être des résidents et des contribuables de la municipalité de Kinnear's Mills ainsi que pour ceux des municipalités de Thetford Mines et de St-Jean-de-Brébeuf.

Lucien Trépanier,
Citoyen de Kinnear's Mills